

Résultats de l'enquête COVID-19 et Gestes barrières - 2020

Département					
31	NOMBRE DE LIEUX VISITÉS		67		
POINTS DE VENTE			40		
	Bijouterie	1	★★	★★★	★★★
	Centre commercial	4	★★	★	★★
	Commerce de proximité alimentaire	4	★	★★	★★★
	Commerce de proximité non alimentaire	1	★	★	★★★
	Grande surface alimentaire	10	★	★★	★★
	Jardinerie	1	■	★	★★★
	Librairie	1	■		■
	Magasin de bricolage	7	★	★★	★★★
	Magasin de décoration/meubles	3	★	■	★★
	Magasin de sport	3	★	★★	★★★
	Magasin de vêtements/Prêt-à-porter	1	★★		★★
	Magasin d'électroménager	1	★★★	★★	★★
	Marché	3	■	★★	★★★
ESPACES CULTURELS			6		
	Cinéma	2	★★	★★★	★★★
	Médiathèque	2	★★★	★★★	★★★
	Salle de spectacle	1	★★★		★★
	Salle municipale	1	★★	★★★	★★★
ESPACES DE LOISIRS			5		
	Coiffeur	2	★★	★★★	★★★
	Restaurant	2	★★	★★★	★★★
	Salle de sport	1	★	★★★	
ESPACES DE SANTÉ			7		
	Laboratoire d'analyses	1	★★	★★	★★★
	Médecin	1	★★		★★★
	Pharmacie	4	★★	★★★	★★★
	Réflexologue-Naturopathe	1	★★★		★★
SERVICES PUBLICS ET PRIVÉS			6		
	Banque	2	★	★★★	★★
	Bureau de poste	2	★★	★★	★★
	Commissariat	1	★★	★	★★★
	Déchetterie	1	■ ■		★★
TRANSPORTS			3		
	Concessionnaire	1	★	★★	★★
	Transports en commun	2	★	★★	★★

LÉGENDE

Très bon	★★★
Bon	★★
Moyen	★
Médiocre	■
Mauvais	■ ■

Entre le 3 et le 31 octobre 2020, les bénévoles-enquêteurs de l'UFC-Que Choisir ont procédé anonymement à des visites pour noter des observations autour du respect des règles sanitaires et gestes barrières liés au Covid-19. Au total, 1 945 lieux ont été visités, parmi les 6 catégories suivantes :

- des points de vente : grandes surfaces, magasins de sport, librairies, etc. ;
- des espaces culturels : cinémas, salles de spectacle, etc. ;
- des espaces de loisirs : bars, restaurants, salons de coiffure, etc. ;
- des espaces de santé : cabinets médicaux, hôpitaux, Ehpad, etc. ;
- des services publics et privés : mairies, bureaux de poste, banques, etc. ;
- des transports et lieux dédiés : garages, aéroports, gares, etc.

<p>Les critères de notation :</p> <p>La sécurité du lieu : la note se fonde sur plusieurs questions, à savoir l'affichage ou non des gestes barrières et du port du masque obligatoire, la mise à disposition de gel hydroalcoolique au sein du lieu et enfin la vérification du port du masque et de l'application de gel à l'entrée.</p> <p>Le comportement des consommateurs : l'appréciation est basée sur deux critères, qui sont le respect des distances de sécurité, et du sens de circulation par les consommateurs.</p> <p>Le comportement des interlocuteurs : cette dernière note est établie sur la base de deux questions : le respect des gestes barrières de la part des interlocuteurs, et l'éventuelle négligence ressentie par les enquêteurs.</p> <p><i>Des cases vides signifient que les données n'ont pas été relevées ou sont insuffisantes pour être analysées.</i></p>			
--	--	--	--